

Devenir Acteur PRAP ALM (personnel soignant)

Cette formation certifiante (certificat INRS d'acteur PRAP) permet aux soignants de devenir acteurs de prévention dans leur établissement. Elle leur donne les outils pour analyser et réduire les risques liés à l'activité physique, tout en favorisant l'autonomie des personnes accompagnées. À travers une approche pratique et interactive, les participants apprennent à utiliser les bonnes postures, les aides techniques et inscrire leurs actions dans une démarche globale de prévention. À l'issue de la formation, ils contribuent à améliorer la qualité de la prise en soin, les conditions de travail et le climat social de leur structure.

OBJECTIFS :

- Devenir acteur de prévention dans son établissement afin de supprimer ou réduire les risques d'atteintes à la santé, liés à l'activité physique
- Participer à l'amélioration de la prise en soin en favorisant l'autonomie des résidents et patients
- Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi
- Participer à l'amélioration des conditions de travail et du climat social de l'établissement

PRE-REQUIS : Aucun

PUBLIC CONCERNE : Personnel soignant

FORMATEUR(S) : Formateur PRAP 2S LNA Santé certifié par l'INRS

DURÉE DE LA FORMATION : 4 jours (28 heures)

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES UTILISES :

PowerPoint, Fiches techniques, Tableau d'anatomie, Modèle anatomique, Visuel démarche groupe, Bilan des indicateurs. Support ludique/interactif, Vidéos/Images, Capsule e-learning, Extraits de film sur des situations concrètes, Outil/Vidéo de dépistage.

Caisse avec et sans poignée, Outils d'aide à la manutention, TMS, Outil d'analyse, Grille d'observation et d'analyse de la situation de travail (2S).

Schéma Décisionnel ALM INRS, Fiches ALM INRS

PROGRAMME :

AVANT LA FORMATION : visionner la capsule e-learning « sensibilisation à la PRAP ».

PENDANT LA FORMATION :

Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Connaître le cadre légal et institutionnel de la prévention des risques.
- Repérer les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance.
- Identifier les processus d'apparition des risques professionnels.
- Repérer les différents risques du secteur sanitaire et social.
- Connaître les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.

Inscrire ses actions dans une démarche de prévention

- Connaître son rôle dans la démarche de prévention de l'établissement.
- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.

Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

- Observer son travail à l'aide de différents outils (grille INRS)
- Découvrir les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.

- Connaître les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS.
- Identifier les composantes d'une situation de travail à risques.
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Détecter et analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle.
- Connaître les outils de recherche d'améliorations préventives.

Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

- Les déplacements naturels
- L'analyse de l'accompagnement à partir du schéma décisionnel ALM
- L'identification et l'utilisation des aides techniques
- La mise en œuvre d'un accompagnement en compensant les capacités abolies
- L'accompagnement de la mobilité de la personne aidée.

ORGANISATION ET MODALITES DE DEROULEMENT DE LA FORMATION :

Une salle de réunion avec vidéoprojecteur / écran / paperBoard, crayons et post-it.

Quelques objets à manutentionner : Un pack d'eau, une ramette de papier, cartons (plusieurs tailles), caisse avec et sans poignée.

Une salle pour les mises en situations et des aides techniques à la manutention.

NOMBRE DE PARTICIPANTS MINIMUM : 8

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM : 10

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Recueil personnalisé des attentes.

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat d'Acteur PRAP 2S à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves certificatives (conformément au Référentiel des compétences) et de présence sur la totalité des séquences en présentiel.

Évaluation à chaud et à froid.

Certificat valable 2 ans. Possibilité de le renouveler en suivant une formation MAC PRAP 2S (14 heures).

Contact : lnaformation@lna-sante.com